

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 8 avril dernier les élus de la Commission Permanente afin de voter un ensemble d'aides et de dispositifs de sa compétence. **Zoom sur certaines d'entre elles (liste non-exhaustive) soutenues par le Département :**

SOLIDARITÉS TERRITORIALES

LE DEPARTEMENT RENOUVELLE SON DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA RÉNOVATION DES MEUBLÉS DE TOURISME

En 2018, le Département avait lancé un appel à projets dédié à l'accompagnement pour l'amélioration de la qualité des meublés de tourisme. Mené en partenariat avec Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement (HPTE) et en lien avec les offices de tourisme du territoire, ce dispositif a permis d'accompagner 343 propriétaires privés dont 257 pour un projet de rénovation : **un résultat inédit dans les Hautes-Pyrénées.**

Devant l'intérêt des propriétaires, le Département a décidé de reconduire ce dispositif pour une durée de 3 ans. L'accompagnement proposé comprend une visite de l'hébergement par un professionnel de l'immobilier, la réalisation d'un diagnostic travaux, ainsi que la remise d'un dossier personnalisé (esquisse, budget). **Les Offices de Tourisme et communautés de communes partenaires pourront bénéficier d'un accompagnement financier dans ce cadre.**

ROUTES / INFRASTRUCTURES

TRAVAUX ROUTIERS : 30 167 € AFFECTÉS

- 9 967 € ont été votés pour l'élargissement de la RD 929 dans la commune de Sarrancolin.
- 20 200 € ont été votés pour la démolition et la reconstruction du ponceau de la Bouey à Bernac-Débat afin d'augmenter le gabarit hydraulique de l'ouvrage.

ÉDUCATION / COLLÈGES

RENOUVELLEMENT DU MATÉRIEL ET DU MOBILIER

- Une enveloppe de 120 000 € a été attribuée pour le renouvellement des mobiliers et matériels des collèges pour l'année 2022.
- Cette somme sera répartie entre les 20 collèges gérés par le Département en tenant compte de l'effectif de chaque établissement.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

SOLIDARITÉS SOCIALES

AIDE AUX PROPRIÉTAIRES PRIVÉS

- Dans le cadre de ses missions d'aides à l'amélioration de l'habitat, **73 562 € ont été votés pour la rénovation et l'amélioration des logements** auprès de propriétaires privés occupants et bailleurs.
- 27 propriétaires ont bénéficié d'une aide du Département lors du dernier examen de dossier.

CONTACT PRESSE :

Julien COURDESSES, Relations presse
Tél. : 05 62 56 78 44 - julien.courdesses@ha-py.fr